

Conformité - LPM : OIV, éditeurs l'essentiel pour maîtriser les principes clés et réussir votre mise en conformité

Objectifs :



- Connaître le contexte de la LPM et son évolution
- Connaître les nouveaux pouvoirs de l'ANSSI et de l'ARCEP ainsi que les sanctions
- Préparer la mise en conformité de son entité avec les nouvelles obligations prévues par LPM

Compétences visées :



- Gérer les obligations, les délais en cas d'incidents
- Mettre en œuvre une politique de gestion, Appréhender le risque de contentieux cybersécurité
- Sensibiliser et former ses équipes

Pour qui ? Aucun prérequis

Toute personne concernée par cette réglementation (RSSI, Juriste, direction conformité, achats, etc.)

Sessions – Délai d'entrée

Intra-entreprise : nous consulter

Taille du groupe : nous consulter

Inscription : contact@avocats-mathias.com

Durée : 4 heures, en présentiel - continu

Profitez de ce format court et concis, entre professionnels ; tout en conciliant cette formation avec votre agenda d'activités professionnelles quotidiennes.

Tarif :

Stage / personne : sur devis

Option repas : sur demande

Conditions commerciales : nous consulter



Programme – COMPLIANCE 12

Quels sont les fondamentaux de la réglementation ? ①

- Le contexte, les enjeux de la LPM
- Les enjeux du décret du 10 mai 2024 pour les OIV, pour les éditeurs, pour les fournisseurs de noms de domaines
- Quelles sont les modalités de contrôle et quel est le rôle de l'ANSSI et de l'ARCEP ?

Quels enjeux de sécurité des dispositifs ? ②

- Quels dispositifs mettre en œuvre? Qu'est-ce qu'une vulnérabilité significative ?
- Quelles obligations OIV, éditeurs, fournisseurs de noms de domaines?
- Quels contentieux des dispositifs de cybersécurité ?

Quelles sont les bonnes pratiques ? ③

- Pour mettre en œuvre un programme de conformité (respect des délais, analyse...)
- Pour adapter les questionnaires fournisseurs, les clauses contractuelles
- Pour répondre aux exigences de gouvernance, de sensibilisation et formation



Modalités pédagogiques



Mathias | Avocats

Pédagogie, méthodes et moyens :

Les modules proposés associent apports théoriques et mise en application : questions & réponses, mises en situation pratiques (simulations, études de cas), échanges avec les participants

Supports de stage :

Bagage pédagogique comprenant un support de présentation et des cas d'usage



Modalités d'évaluation et Organisation

Évaluation : En fin de stage - Questionnaire d'évaluation de la formation

Tests de certification : Aucun (formation non certifiante)

Animateur : Avocat sénior expert, spécialiste de la matière

Lieu de stage : Paris Centre – *Nous consulter*

Accès - Handicap : Contactez notre référent Handicap



CONTACTS:

MATHIAS AVOCAT – 19 RUE VERNIER 75017 PARIS
Tél. +33 1 43 80 02 01 – Mél : contact@avocats-mathias.com
<https://www.avocats-mathias.com>

Siret : 832 285 399 000 16 – NDA : 11755725575
Tous droits réservés

